

Le très honorable M. MEIGHEN: Si c'est là ce que nous pouvons faire de mieux, il conviendrait plutôt de compter sur d'autres.

L'honorable M. DANDURAND: Nous discuterons les négociations de 1938.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je sais ce que l'on a fait là-bas en Angleterre. Je sais quelle limite nous ne saurions dépasser et je doute fort que nous puissions réaliser même ce que le gouvernement laisse prévoir actuellement. L'Angleterre savait que l'organisation au Canada était nécessaire à la défense commune. Si nous ne pouvons lui faire confiance, alors mieux vaudrait dissoudre l'Empire; et je préférerais que nous le fassions nous-mêmes que de le voir faire par d'autres. Ce sujet me tient bien à cœur. Je suis personnellement convaincu que ce ne fut pas là la première démarche, bien que cela ait pu être la première démarche officielle. Comment expliquer que le *Vancouver Sun*, journal libéral en vue sur la côte, annonçait au mois de juillet 1937 qu'on avait déjà refusé une demande du Gouvernement britannique relative à l'entraînement d'aviateurs en ce pays? Je n'en ai lu aucune mention avant un an plus tard. Voudrait-on maintenant nous faire croire que tout cela n'est que le fruit d'une hallucination? Des affirmations de ce genre ne se fondent pas sur des rêves. J'ignore sur quoi cette affirmation était fondée, mais j'ai tout lieu de croire que la démarche, quelle que soit la forme qu'elle ait prise, eut lieu un an avant 1938.

L'honorable M. DANDURAND: Il n'existe ici que le haut-commissaire.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je n'en sais rien, mais d'autres moyens existent.

L'honorable M. DANDURAND: C'est une hypothèse.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je sais que notre gouvernement nie l'existence de toute démarche à moins qu'elle ne soit faite par écrit—et peut-être surmontée d'un sceau—et qu'il soutient qu'une demande de renseignement, par écrit ou non, ne constitue pas une invitation; et si nous cherchons à obtenir plus ample renseignement, il nous déclare que cela ne nous concerne pas. Je sais cela et j'invite l'honorable sénateur à démontrer la fausseté de cette affirmation. Je le demande une fois de plus, est-ce là le gouvernement sur lequel le pays doit compter durant cette crise?

Or, je déclare ceci: Jusqu'à ce que le gouvernement soit réorganisé...

L'honorable M. DANDURAND: Jusqu'à?

Le très honorable M. MEIGHEN: Jusqu'à ce qu'il soit réorganisé ou changé, jusqu'à ce qu'il soit constitué de telle sorte qu'il puisse

compter sur l'appui de tous les partis de guerre au pays, le Gouvernement ne saurait posséder la confiance du Canada. Tant qu'il ne sera pas réorganisé ou changé—et je ne veux pas d'un changement au point de vue d'un parti, quel que soit ce parti—il n'aurait pas la confiance du pays. J'exhorte le Gouvernement à tenter d'établir l'union au Canada. Vous ne saurez y parvenir en essayant d'abattre vos ennemis politiques tandis que prospèrent les ennemis de la nation. Vous ne l'accomplirez pas de cette manière. Le gouvernement actuel peut accomplir quelque chose en ce sens. Personne ne désire moins que moi la responsabilité des fonctions publiques; chacun le sait; mais il n'est pas une tâche, si humble soit-elle, que je n'accomplisse volontiers sous un gouvernement canadien, quel qu'il soit, en vue d'assurer l'union dans le pays et d'aider la nation—non, aucune ne me rebuterait; et il n'est rien qu'un Canadien bien inspiré ne soit prêt à entreprendre également.

Quelques honorables SÉNATEURS: Très bien.

Le très honorable M. MEIGHEN: Mais ne persistez pas dans la voie que vous avez suivie jusqu'à présent. Il y a encore loin avant que nous en soyons à une véritable participation. La longueur du temps à notre disposition, l'honorable leader du gouvernement l'ignore et je l'ignore aussi, mais je l'invite à l'action en prenant pour acquis que ce temps est bref. Ne basez pas vos calculs sur des années à venir. Efforcez-vous de réaliser le plus possible au cours du prochain mois, davantage en deux mois et plus encore en trois mois. C'est la seule façon dont un gouvernement puisse, dans les circonstances, donner toute sa mesure dans l'intérêt du pays.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, je vais tâcher d'apaiser la tempête déchaînée par mon très honorable ami (le très honorable M. Meighen) en dirigeant l'attention vers l'auteur de la motion (l'honorable M. Paterson) et celui qui l'a appuyée (l'honorable M. Blais) et en les félicitant de leur discours. Je dirai au proposeur, qui vient de la région occidentale des Grands Lacs, que cette Chambre réclame l'honneur de représenter raisonnablement tous les éléments qui concourent à faire la nation; la part que mon honorable ami prendra à nos délibérations démontrera, j'en suis certain, que le Gouvernement a eu raison de l'appeler à siéger parmi nous.

L'honorable sénateur qui a appuyé la motion vient d'Edmonton. Je l'ai écouté attentivement. Même s'il a manifesté une bienveillance excessive au leader du Sénat, son discours n'en était pas moins substantiel.